Flash FFAM N° 109 – 10 novembre 2011

Secrétariat - Rouffiac, 48000 Saint-BAUZILE (Lozère)

≘: 09 64 198 310 : ffam@moulinsdefrance.org : www.moulinsdefrance.org

Publication périodique de la FFAM destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la Section des Membres Individuels

Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM créez un lien dynamique vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org sur le site de votre association Flashs précédents disponibles en ligne sur le site de la FFAM «moulinsdefrance.org» (bouton 4 de la page d'accueil Publications)

Afin d'assurer le maximum de sécurité et des délais écourtés des transactions, les associations et les membres individuels sont invités à mettre en place un système de règlements par virement sur le c/c de la FFAM Banque 30003 Agence 03340 N° de compte : 00050562499 Clé 34

IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

merci de veiller à bien préciser **l'origine** (identité ou sigle) et **le libellé** du motif du virement pour une identification correcte. En cas de règlement par chèque se conformer aux informations fournies sur le bulletin adéquat pour le circuit si non précisé envoyer le courrier au secrétariat.

prochain CA le 3 décembre, prochain bureau le 21 janvier

Fonds d'interventions: Face à une administration dont certains membres, hiérarchiquement élevés, disent clairement chercher l'affrontement judiciaire, tout en sachant que beaucoup de propriétaires de seuils et moulins n'en auront pas les moyens financiers, l'AG 2011 de la FFAM a acté la création d'un fonds de solidarité alimenté par les dons des adhérents. Transmis en période de vacances, l'appel de juillet a néanmoins permis "d'amorcer la pompe". Que les premiers donateurs en soient remerciés.

Les menaces se précisant, notamment à propos des projets de classement des cours d'eau, il est nécessaire que la solidarité permette de mobiliser des fonds importants. A titre indicatif, un recours au tribunal administratif, fait par un avocat, nécessite entre 3 500 et 5 000 euros. Deux actions sont d'ores et déjà engagées, validées par le conseil d'administration.

La FFAM représente plus de 6 000 membres attachés à ce patrimoine exceptionnel que sont nos moulins. Il est indispensable que nous nous mobilisions tous, chacun en fonction de ses moyens, pour que ce patrimoine ne soit pas démantelé sous des prétextes fallacieux. Nous demandons impérativement à ce que tous les responsables d'association relaient cet appel sans relâche, auprès de leurs adhérents, amis des moulins, en insistant sur sa nécessité. A diffuser par mailing, site web, bulletin périodique, etc. Les associations peuvent elles aussi participer, la FFAM remercie celles qui ont envoyé un chèque.

Plus d'infos sur www.moulinsdefrance.org/doc/Fonds.pdf

Avez-vous relayé le message ? Il n'est pas trop tard...

adresse du Trésorier Jacques Chavanon 12 rue Sainte Anne 31000 Toulouse. tresorier@moulinsdefrance.org
Des représentants de la FFAM ont été reçus par M. Berteaud, directeur du cabinet de la ministre du MEDDTM le 31 août, voir www.moulinsdefrance.org/doc/reunionMEDDTM3108.pdf

Salon des Maires et des collectivités locales 22, 23 et 24/11, Porte de Versailles Paris, Entrée gratuite, s'inscrire STAND FFAM A29, pavillon 5.1. Nombreuses conférences de l'ONEMA et Agences de l'eau sur le thème de « La restauration des cours d'eau » (« Quels outils et méthodes mettre en place pour répondre aux échéances du Grenelle et de la Directive-cadre sur l'eau de l'Union Européenne ? », « Comment utiliser la communication et les médias dans un projet de restauration de cours d'eau ? »...) avec « exemples de restauration réussies »... une participation massive des membres de la FFAM est nécessaire, notamment mercredi 23, pour la conférence + table ronde de 13h45-17h (dont cocktail en fin de séance), avec participation officielle d'interlocuteurs FFAM à la table ronde Invitation pour la conférence-Table ronde ONEMA du mercredi 23 novembre s'inscrire avant le 15/11. Autres temps forts, conférence UFE sur le potentiel hydroélectrique avec le concours de France-Hydro Electricité mardi 10h - 11h30, Atelier « Outils et méthodes à mettre en place pour répondre aux échéances du Grenelle » mardi 11h - 12h30, et jeudi 24 sur les pesticides 13h45 - 14h45). Accès libre avec le badge salon aux conférences/ateliers du mardi (11h - 12h30) et du jeudi Pesticides 13h45 - 14h45. Programme complet du module « Environnement-Energie »

L'assemblée générale des membres de la FFAM aura lieu le dimanche 29 avril à Reims. 2012 est une année d'élections pour le renouvellement de la moitié du conseil d'administration. Venez mettre vos compétences au service de la FFAM, faites acte de candidature dès maintenant! Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos légitimes questionnements en toute transparence...

La FFAM interviewée sur le Salon du Patrimoine culturel par l'association des Journalistes du Patrimoine...

Le Congrès FFAM 2012 se tiendra du vendredi matin 27 avril au dimanche 29 après le déjeuner de midi, à Reims (51), accueil par nos amis des moulins marnais, prolongations lundi 30 avril. Une conférence est prévue le vendredi 27 dès le début d'après-midi (accueil de 10h à 13h, déjeuner en option). L'AG se tiendra le dimanche 29 matin, visites le samedi. Prolongations en option dimanche après-midi et lundi.

Concours « Nos moulins ont de l'avenir » Edition 2011. La FFAM félicite très sincèrement les lauréats du concours 2011: Le moulin à vent de Saint-Michel à Saint-Michel-l'Observatoire (04), et le moulin à vent de Bertaud à Bain-de-Bretagne (35). 13 dossiers ont été examinés par le jury qui s'est réuni le 20 octobre à Paris, sous la présidence de Jean-Marie Vincent, vice-président de MPF Maisons paysannes de France et administrateur d'ICOMOS-France. La FFAM était représentée par sa présidente Annie Bouchard et son secrétaire André Garrigues. Remise des Prix lors d'une manifestation officielle le jeudi 24 novembre à 11 h sur le stand de la Fondation du Patrimoine (B 60, Pavillon 2/1) au Salon des Maires et collectivités territoriales, Porte de Versailles à Paris (entrée gratuite, ne pas oublier de s'inscrire). Les candidats malchanceux sont invités à représenter un dossier pour l'édition 2012 du concours, qui se déroulera dans les mêmes conditions que celui de 2011 (dépôt du dossier avant le 1er septembre, remise des prix au Salon des Maires).

Revue Moulins de France, Tarifs inchangés pour 2012 (abonnements, annonces, encarts publicitaires) cf tarifs sur www.moulinsdefrance.org/ffam/mdf.html. Pensez à vos renouvellements d'abonnements (les bulletins 2012 seront en ligne mi-novembre), et pour les dirigeants d'associations pensez à jumeler adhésion à l'association et abonnement. Les listes d'abonnés sont à transmettre au plus tard chaque fin de trimestre, et au fur et à mesure pour les nouveaux abonnés afin qu'ils puissent recevoir rapidement les n° déjà parus (cf Sommaires des séries annuelles).

Associations affiliées: Vous recevrez prochainement l'appel à cotisation 2012, merci de le renvoyer rapidement pour faciliter le travail des bénévoles de la Fédération! Le bureau rappelle la définition d'une ASSOCIATION LOCALE ou ALAM: association constituée autour de la sauvegarde et/ou de l'animation d'un seul moulin (cf article 2 des statuts FFAM). Les associations réunissant des propriétaires de moulins, notamment hydrauliques, quel qu'en soit le nombre et sur quelque « territoire » que ce soit, de plus en plus nombreuses pour s'adapter à la notion de bassin versant -ou les associations locales dont la « couverture géographique » a évoluéentrent dans la catégorie des ASSOCIATIONS TERRITORIALES (ex ARAM dont la définition a été élargie). Attention: les propriétaires de moulins adhérents d'une association cotisant comme association locale ne peuvent pas bénéficier des services de la FFAM (assurance, abonnement à tarif réduit, assistance juridique, etc). Il en serait de même pour les adhérents d'une association de propriétaires (= répondant à la définition d'une association territoriale) qui adhéreraient à une autre association territoriale affiliée, plusieurs associations territoriales étant susceptibles de coexister dans un même département ou une même région.

Les Journées des Moulins 2012 auront lieu les 16 et 17 juin (officiellement sur 2 jours, participation le samedi et le dimanche, ou l'un ou l'autre jour au libre choix de chacun). Les journées du patrimoine de pays et des moulins fêtent la cuisine, les terroirs et les savoir-faire! Thème particulièrement riche pour les moulins... IMPORTANT La FFAM est chargée de l'enregistrement des inscriptions moulins qui se feront donc comme les années précédentes via les responsables de l'association territoriale dont vous dépendez (directement auprès de André Lacour pour les ALAM et les membres individuels). Merci de respecter ce circuit pour éviter les doublons et afin que votre association puisse assurer la communication locale. Merci aux dirigeants d'associations de bien faire passer ce message sur leur site web, sur leur bulletin associatif, etc. Un envoi groupé sous fichier excel des inscriptions moulins sera transmis à Patrimoine Environnement en fin de campagne. Les inscriptions seront ouvertes de début janvier à fin mars.

Les Journées nationales des moulins ont lieu traditionnellement le 3° WE de juin, les propriétaires de moulins, premiers concernés, sont, avec les associations, les artisans de sa réussite, nous les remercions sincèrement. Partenaire des Journées du Patrimoine de Pays, grand et unique Rendez-vous annuel au soutien médiatique croissant, ces journées sont le moment propice à la sensibilisation de la sauvegarde des moulins, soutenue activement par nos partenaires institutionnels.

Le Moulin du mois, présenté chaque mois en page portail du site web de la FFAM (+ lien vers son site sur bouton « Coup de cœur »). En novembre le moulin à vent de Saint-Michel à Saint-Michel-l'Observatoire (04), association locale affiliée, lauréate du concours 2011 « Nos Moulins ont de l'avenir ».

Route des Moulins Particulier ou association locale, votre moulin mérite d'être présenté sur la Route des Moulins. Nous faire parvenir par mail 10 à 20 lignes de texte + 1 ou 2 photos, un lien sera établi vers votre site web, en réciprocité il vous sera demandé d'établir un lien vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org

EDITIONS FFAM

Rappel: Les associations peuvent se procurer les ouvrages édités par la FFAM à un tarif rétrocession (minimum 5 exemplaires identiques), avec délivrance de facture. Tarifs sur demande <u>ffam@moulinsdefrance.org</u>, Brefs descriptifs sur <u>www.moulinsdefrance.org</u>/ffam/boutique.swf. Commandes à adresser, accompagnées de l'avis de virement bancaire (RIB p 1 du flash et Bon de commande) ou du règlement, à Annie Bouchard, cidex 22 rte d'Avenay 14210 EVRECY <u>direction@moulinsdefrance.org</u>. Les ouvrages cités non édités par la FFAM sont à commander en librairie.

Philatélie. Timbres congrès FFAM 2011. Comme chaque année la fédération a édité pour son congrès deux timbres La Poste représentant un moulin du Jura. Validité permanente pour affranchissement lettre 20 g. Tirage limité. La planche de 10 timbres 11 € + port 1,50 € /planche, pour quantités nous contacter).

JURIDIQUE

<u>Y a-t-il une discontinuité écologique</u>? De l'importance des ouvrages sur les cours d'eau, Loup Francart, 20 p., 09/2011.

Pour constituer votre dossier « Carte Grise » attestant l'existence légale de votre moulin à eau <u>www.moulinsdefrance.org/doc/carte-grise.pdf</u>, avec en bas de dernière page quelques liens utiles.

à lire absolument... <u>www.moulinsdefrance.org/fiches/lectures.swf</u>

MANIFESTATIONS

retrouvez-les sur www.moulinsdefrance.org/ ffam/manifestations.html

<u>Conférence le 5 novembre à 14 h 30 à la Bibliothèque d'Étampes (Essonne).</u> Par ses recherches mises en ligne sur le <u>Corpus étampois</u>, Bernard GINESTE dévoilait l'histoire des moulins étampois.

Journée de visites de centrales hydrauliques en Haute-Saône, samedi 5 novembre organisées par <u>l'ADERA</u>. Visite d'une centrale hydraulique à Scey-sur-Saône (330 kW). Intervention de Philippe de Montalembert de la Société Hydronext sur les solutions et contrats après 2012 (<u>Hydronext</u> a été fondée exclusivement pour répondre à la problématique de "l'après 2012" de la profession hydraulique. Elle présente l'ensemble des possibilités de vente de l'électricité pour les centrales arrivant en fin de contrat). Visite d'un site hydraulique en rénovation à Baudoncourt (30 kW) et de la rénovation d'un ancien moulin à Luxeuil (72 kW). Journée de rencontre sur le thème "La restauration du patrimoine bâti", Moulin des Baronnies à Sarlabous

Journée de rencontre sur le thème "La restauration du patrimoine bâti", Moulin des Baronnies à Sarlabous (65), vendredi 18 novembre 2011 organisée par Fédération Patrimoine-Environnement. Programme et bulletin d'inscription en ligne sur le site de l'association Patrimoine des Hautes-Pyrénées http://patrimoine.hpy.free.fr. Contact Colombe Candillier-Naud, Tél 06 46 48 49 01, mail patrimoine65@gmail.com

La Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France - SPPEF lance le 23° concours pour la sauvegarde du patrimoine (ex concours des municipalités). Ce concours national, soutenu par le ministère de la culture et de la communication, le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, la Fondation du Patrimoine, le Groupe PRO BTP a pour objet d'encourager les initiatives locales ayant contribué à garder le caractère particulier de leur commune ou à assurer la mise en valeur du patrimoine dans toute sa diversité. Ouvert aux municipalités et aux associations des communes de moins de 10 000 habitants, qui ont œuvré pour la restauration, la réutilisation ou la mise en valeur du patrimoine en respectant le caractère historique et architectural des lieux, l'extension ou restructuration en prenant en considération les bâtiments existants ; ces actions favoriseront éventuellement l'animation, le tourisme, l'emploi, le maintien ou le renouveau du savoir-faire ancien dans le respect de l'esprit des lieux. Les moulins sont éligibles dans la mesure où ils satisfont aux autres conditions. Un jury national composé de représentants de tous les donateurs du concours ainsi que de membres et bénévoles de la SPPEF décidera de l'attribution des prix et des diplômes suivant les conditions fixées par le règlement. Dossier de candidature à adresser avant le 31 décembre 2011. Remise officielle des prix en mars/avril 2012. Renseignements auprès de Florence Roux-Courtois au 01 47 05 37 71 florence.rouxcourtois@gmail.com ns14.freeheberg.com/~sppef/images/phocadownload/concours_municipalites/formulaire_participation_23eme.doc

PUBLICATIONS, LECTURES...

retrouvez-les sur www.moulinsdefrance.org/ffam/newpublication

<u>Vers la centrale hydroélectrique du XXIe siècle</u>. Guide pour le développement de petites centrales hydroélectriques dans le respect des milieux naturels, 2011. France Hydro Electricité avec le soutien financier et technique de l'ADEME. Préfacé conjointement par la directrice de l'eau et de la biodiversité et le directeur de l'énergie, ce guide initié par <u>France Hydro Électricité</u> a pour objet de faciliter l'instruction des demandes d'autorisation et améliorer les relations entre producteurs et administration.

Les énergies renouvelables, aujourd'hui et demain, coordonné par Jean Hladik, 528 pages, <u>Editions Ellipse</u>, 17,5×24, juin 2011, ISBN 9782729864484. 28 €.

CD supplément au n° 88 de la revue Moulins de France, audios et diapos des conférences du congrès FFAM 2011.

Flash FFAM n° 109 - 10 novembre 2011- Page 3 sur 4

Les moulins de l'arrondissement de Dunkerque, Tome 4, Canton de Bergues, par Jean Bruggeman Plus de 260 p, nombreuses photographies, dont le reportage complet du remontage du moulin de Pitgam. Cf Flash 107. Impression noire et quadrichromie. Brochage cousu au fil de lin. Couverture cartonnée. Vendu 65€, prix souscription 59€ jusqu'au 25/11/2011. Tirage limité à 200 ex. Ouvrages à retirer au siège de l'ARAM-Musée des Moulins, rue Albert Samain 59650 Villeneuve d'Ascq, Tél 03.20.05.49.34 jeanbruggeman@nordnet.fr Frais d'envoi par la poste 9€ (France métropolitaine), Europe 20€. Parution début décembre. Chèque à l'ordre de l'ARAM N-PdeC. Les Waddington, une dynastie de cotonniers en Eure-et-Loir, Geneviève Dufresne-Seurre, prix 40€, souscription 25€ jusqu'au 1/12/2011, SAEL, 1 rue Jehan Pocquet 28000 Chartres, Tél. 02 37 36 91 93, sael28@wanadoo.fr Crime au moulin, de Jean-Claude Gaillard et Ali Aissaoui, cf Flash 107. 12€ (15€ après le 30/11/2011). Histoires du pain, des fours et des moulins, du Poitou-Charentes, des Hautes Pyrénées et du Monde, 216 pages

BULLETINS DES ASSOCIATIONS REÇUS PAR LA FFAM

(60 pages sur les moulins), Jean-Luc Herpin. 21×27. Prix souscription 27€ (34 € après le 30/11). Port 4,50 €.

Moulins & Rivières de la Sarthe, n°83, octobre 2011 Le mot du président, par Arsène Poirier. Editorial, par Jean-Paul Sivadier. L'eau thème du vernissage Champagné. Le Moulin de la Libaudière à Ecommoy, par A Trojanowska. Fête des moissons à Valennes, par N et C Hamelin. Journées du Patrimoine aux moulins de Malicorne-sur-Sarthe, par A Weil-Barais. Animation au moulin de Paillard à Poncé-sur-Loir, par A Weil-Barais. Journées du Patrimoine: porte à aiguilles à Bazouges, par A Weil-Barais. Presse hydrolienne, par J-P Sivadier. Vaas, une passe à poissons qui coûte plus cher qu'une microcentrale, par A Weil-Barais. Le moulin de Pouvareau à Chef-Boutonne (79) par J-P Sivadier. Les moulins, un riche patrimoine par J-P Sivadier. Barrage de Vaas, le point sur les travaux par J-P Sivadier. Vaas Fête du blé au pain au moulin de Rotrou, 10 ans déjà! par A Weil-Barais et A Trojanowska. Echange de mails en Mayenne, F de Sagazan, O Leroyer. Y a-t-il une discontinuité écologique par Loup Francart. Presse. Enquête publique Sarthe amont, par A Poirier. Moules d'eau douce dans la Sarthe, par J-P Sivadier. Gigantesque friche d'une aciérie devenue tannerie puis centrale électrique à Sireuil sur la Charente, par G Melly et J-P Sivadier. Désastre japonais. Flottage des bois de marine sur le Loir, par C Plouzeau et C Baron. Presse: Le Cher avec ou sans barrage à Veretz (18) par J-P Sivadier.

<u>Le Lien des Amis des Moulins de Lot-et-Garonne</u>, n° 25, octobre 2011 Le mot du Président Pierre Borios. Histoires de moulins... Les moulins salines de Marsala, Sicile de J. Boizon. Un moulin à sang de J. Boizon. Energie du passé, ressources du futur, tract FFAM Journée des Moulins. Invitation à l'assemblée Générale du 6 novembre 2011 à Marmande. CR du RV au Ministère par JM Pingault. A propos du fonds de solidarité.

Le petit Journal des Moulins d'Ile-de-France, n°58, octobre 2011 Editorial du président Robert Haligon. Clapets automatiques par JM Pingault. AG le 31 mars à Chailly-en-Bière. Baisse du niveau de l'Yerres. Ce que le SIARV ne dit pas. Fonds spécial de solidarité FFAM. Info sur le moulin de Montfermeil. Exposition à Dannemois (91). Restauration au moulin de la Fosse (77).

Clin d'œil du moulin de Librecy, Association le-moulin-de-librecy, 2 n° septembre et octobre 2011. Journée « Retrousse-manches » le 18 septembre pour sortir le vieil axe de la roue de son logement, opération délicate puisqu'il ne fallait pas faire basculer le grand rouet ni les flasques en fonte de la roue, et encore moins arracher les briques de l'œil du mur. Après de multiples suggestions, la décision fut prise en commun de soulever l'axe d'environ 800 kilos par la force des bras en se servant de barres et de sangles. Il ne fallut pas moins de 8 hommes pour l'extraire. Merci aux adhérents. Manoeuvres des pompiers au moulin.

<u>Lettre d'information n°31</u> - octobre 2011, les news de l'association des Amis du Moulin de la Mousquère (65). <u>L'écho du moulin, La petite Gazette du Moulin de St Michel (38)</u> n°1, automne 2011. Edito de la présidente Rose Aussenac. WE défrichage au moulin 29 et 30 octobre. La fête au moulin 18 juin.

Moulins au Fil de l'eau, Actualités n°4, bulletin de l'Association Moulins au Fil de l'Eau (Aisne), octobre 2011. Edito du président François Waendendries. Petites centrales hydroélectriques en Suisse, situation. Sélection de Liens utiles.

SECRÉTARIAT André Garriques, Rouffiac, 48000 Saint-Bauzile, secretaire@moulinsdefrance.org

La Carte de France des Moulins. Pour connaître les coordonnées des associations affiliées FFAM ou du correspondant FFAM cliquez sur www.moulinsdefrance.org/reseau/liens.html Vérifiez vos coordonnées, pensez à nous signaler tout changement, oubli ou erreur éventuels, merci.

Statuts et Règlement intérieur de la FFAM en ligne sur <u>www.moulinsdefrance.org</u> page 3 du portail, boutons en bas à droite. Le contrat d'assurance RC est en ligne <u>www.moulinsdefrance.org/Encours/contrat_assurances.pdf</u>

Pour commander des n° anciens (cf sommaires) de la revue Moulins de France <u>www.moulinsdefrance.org/ffam/mdf.html</u> DANS CE FLASH TOUS LES MOTS OU GROUPES DE MOTS SOULIGNES BLEU OUVRENT UN SITE OU UN DOCUMENT

Responsables d'associations, vous êtes non seulement autorisés à reproduire ces informations sur votre propre bulletin... vous y êtes même fortement encouragés! Flash téléchargeable sur www.moulinsdefrance.org page 4 du portail bouton (FLASH). Echangez vos bulletins...